



Organisation d'une action de « TEST »

🌀 Environnement

- * aménager un espace à l'abri des intempéries, une salle municipale ou un chapiteau accessible aux personnes à mobilité réduite, **dans une zone fréquentée**,
- * Fondamental et Déontologique :
 informer par courrier les médecins ophtalmologistes et les opticiens de la ville de l'organisation de la Journée d'Evaluation Visuelle gratuite et de ses objectifs, ne pas hésiter à leur demander leur aide, (cf : modèle de courrier),
- * apposer des panneaux Lions et des affiches, indiquant les objectifs de la **JVL**,

La Communication est très IMPORTANTE avant et pendant

🌀 Organisation Logistique

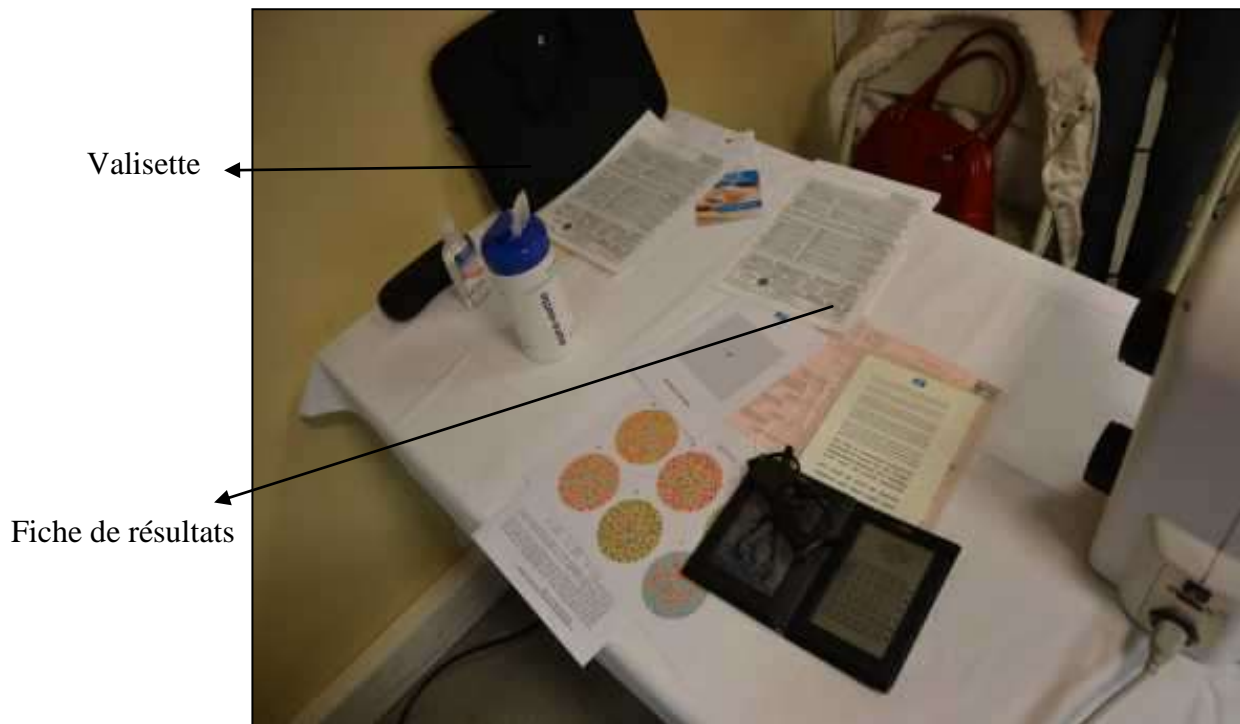
Organisation du **circuit** : 🌀 **compter 5 à 8 personnes sur 4 heures**

- * poste « **accueil** » : (1 personne) information sur la manifestation et enregistrement du visiteur par attribution d'une Fiche de résultats **numérotée**.
- * poste « **renseignement** » **des items 3 à 8** de la Fiche de résultats (1 personne) prévoir un espace confidentiel et sans bruit.
- * poste « **tests** » et renseignement **des items 9 à 13** de la Fiche de résultats (2 personnes)
 - Poste : **vision de loin + de près : 1 personne** (Tests avec le cache œil)
 - Poste : **vision des couleurs + vision du relief + test d'Amsler : 1 personne**
- * poste « **Conclusion** » et renseignement **des items 18 et 19** (1 personne)
- * Prévoir des personnes pour **communiquer** à proximité

🌀 Moyens en matériels

- * moyens fournis par le DM 103 via le délégué du District JVL :

une **valisette** contenant 5 tests grand public
200 **fiches de résultats**
100 affichettes **JVL**
20 exemplaires du **numéro spécial « Les Lions et la Vue »**



* moyens à la charge du Club :

tables – chaises – les vecteurs de communication Lions
les lingettes de nettoyage – gel hydro alcoolique
la reproduction d’affiches et de supports de communication supplémentaires
les documents d’information sur les défauts de la vision et pathologies oculaires :
Glaucome, Rétinopathie Diabétique, Cataracte et DMLA, à commander auprès de
Prévention Cécité Lions (cf : bon de commande - coût : 10 € les 100 dépliant)



🌀 **Fiches de résultats**

Remplir systématiquement les Fiches de résultats anonymes, auto duplicantes, qui seront délivrées par le délégué JVL du District :

Items 1 et 2 renseignés par le poste « accueil »,

Puis la Fiche sera remise au visiteur qui la remettra aux différents postes,

Items 3 à 8 renseignés par le poste « renseignement »,

Items 9 à 13 uniquement renseignés par les postes « tests »,

Items 18 et 19 renseignés par le poste « conclusion », qui idéalement peut être tenu par un opticien de la ville.

A la fin de la visite, **l'exemplaire original est remis au visiteur**, le club garde la fiche dupliquée, pour l'enregistrement des Items 1 à 19 sur le site internet de la JVL, dont le lien sera transmis ultérieurement.

Attention, bien suivre le retour des fiches à l'issue des tests, beaucoup repartent à la fin du circuit sans passer par le poste « conclusion », en gardant la totalité de la fiche.

🌀 **Informations complémentaires**

- * aucun TEST ne devra se dérouler dans un magasin d'optique,
- * aucune Prescription ne pourra être délivrée,
- * tous les membres Lions auront reçu la **formation** pour accomplir les Tests,
- * en cas de reportage photo, penser à **faire signer un droit à l'image par les intéressés**,
- * réaliser simultanément une **collecte de lunettes**, noter le nombre de cartons collectés,
- * rédiger un article pour la revue Lion ou du District.

Organisation d'une action de « TEST » avec la présence d'un professionnel de la vue

- * même organisation, en **présence d'un ou plusieurs opticiens qui acceptent volontiers d'assurer le poste « conclusions » du Test** et qui peuvent apporter leur matériel, type VISIOTEST,
 - * même organisation, en **présence d'un médecin ophtalmologiste** pouvant apporter du matériel de dépistage OPH, tonomètre ..., dans ce cas, on parle de Tests et Dépistages.
- 😊 Pour trouver du matériel de dépistage OPH disponible, penser à contacter les services de médecine du travail, les mutuelles ou les ARS, matériel à assurer par un avenant au contrat d'assurance du DM, pris en charge par le district (contacter le délégué JVL).

Sur le plan déontologique : avant l'organisation de la JVL :

- un courrier est adressé au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins concerné par le Délégué de District à la JVL,
- un courrier est adressé aux médecins OPH et aux opticiens par le Club organisateur,
- **pendant la journée, la liste et les coordonnées de TOUS les médecins OPH du secteur sera établie et disponible,**
- En cas de problème visuel, la personne sera adressée auprès d'un médecin OPH figurant sur la liste ou au service d'OPH de l'hôpital de proximité.